



L'@ctualité des services de l'Etat en Nouvelle-Aquitaine et en Gironde



Les chiffres de l'emploi en septembre 2016

Fin septembre 2016, 296 865 personnes sont inscrites à Pôle emploi en Nouvelle-Aquitaine. Ce nombre baisse de 1,5 % sur 3 mois, de 2 % par rapport au mois précédent et de 1,4 % sur un an. En Gironde, ce nombre s'établit à 89 590. On note une baisse de 1 % sur 3 mois, de 1,7 % par rapport au mois précédent et une progression de 0,6 % sur un an. Toutes catégories confondues, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits est de 496 947 en Nouvelle-Aquitaine. Ce nombre augmente de 0,3 % sur trois mois, diminue de 1 % sur un mois et progresse de 1,1 % sur un an. En Gironde, ce nombre s'établit à 145 486. Il augmente de 0,8 % sur 3 mois, diminue de 0,8 % sur un mois et progresse de 2 % sur un an. [Consultez les chiffres de l'emploi en Nouvelle-Aquitaine et Gironde](#)



L'accueil des migrants de Calais en Nouvelle-Aquitaine

Depuis fin octobre, 1 300 migrants sont arrivés en Nouvelle-Aquitaine, dont près de 300 mineurs, après avoir quitté la lande de Calais. Ils ont été accueillis pour une durée maximale de 3 mois dans les centres d'orientation et d'accueil gérés par des associations expérimentées en partenariat avec l'État qui en assure le financement intégral. Les services de l'État ont fait le choix de créer des structures d'accueil à taille humaine, identifiées en concertation avec les élus locaux pour garantir les meilleures conditions d'accueil à ces personnes fuyant les guerres et les persécutions. L'accueil de ces personnes relève de la solidarité nationale et répond à un objectif humanitaire. [Consultez le site dédié : etat-a-calais.fr](#)



Stratégie de l'Etat en région 2016-2017

Par circulaire du 8 mars 2016, le Premier ministre a demandé aux préfets de région d'élaborer la stratégie de l'État en région pour 2016 et 2017. Objectif : identifier les priorités de l'État pour construire, avec l'ensemble des partenaires et des acteurs locaux, une région à la fois solidaire et accueillante, innovante et attractive, volontaire et ambitieuse. En Nouvelle-Aquitaine, cinq actions prioritaires ont été définies pour les deux prochaines années : contribuer à la plus grande cohésion de la région ; garantir l'équilibre et l'aménagement durable des territoires ; préparer la compétitivité et les emplois de demain ; garantir la cohésion sociale et donner les mêmes chances à tous ; garantir la sécurité des personnes et des biens. [En savoir plus](#)



Les investissements d'avenir en Nouvelle-Aquitaine

Le préfet de région, Pierre DARTOUT, a réuni le comité de suivi des investissements d'avenir le 4 novembre à Bordeaux, en présence de Louis SCHWEITZER, commissaire général à l'investissement. Ce sont plus de 370 projets qui ont été labellisés en Nouvelle-Aquitaine pour un engagement de 2 074 millions d'euros sur les deux premiers volets du programme des investissements d'avenir. Parmi ces projets, l'Initiative d'Excellence portée par l'Université de Bordeaux a été définitivement confirmée au 2e trimestre 2016. La région Nouvelle-Aquitaine souhaite poursuivre la dynamique de labellisation et mobilisera les acteurs universitaires et économiques dans ce sens. [Consultez le communiqué de presse et le tableau récapitulatif financier](#)



Le plan 500 000 formations supplémentaires en région

La convention régionale du plan « 500 000 formations supplémentaires », signée en mars dernier à Bordeaux en présence de Myriam El Khomri, ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle et du dialogue social, prévoit d'augmenter le nombre d'entrées en formation en Nouvelle-Aquitaine de 26 777 places, ce qui représente une hausse de 50 % de l'offre de formation en région. Au 30 septembre, 62 % de l'objectif est atteint. Depuis le 15 octobre, un numéro vert/gratuit permet d'informer les demandeurs d'emploi de 8h30 à 17h30 du lundi au vendredi : 0 800 940 166. [Consultez le site régional dédié](#)



Nouvelle-Aquitaine : des atouts et des marges de progression réels (étude INSEE)

Favoriser par ses atouts naturels, la Nouvelle-Aquitaine attire des populations et des entreprises mais l'attrait à cette vaste région masque des disparités territoriales. Parmi ses 33 zones d'emploi, la plus importante, celle de Bordeaux, profite du rayonnement de la métropole régionale. Elle attire des emplois productifs en provenance de l'extérieur, des actifs qualifiés et des retraités, et sa fréquentation touristique a un fort impact sur l'emploi local, même si au regard d'autres capitales régionales, des marges de progression existent. Les zones de Limoges et Poitiers peinent à faire venir des actifs qualifiés. Certaines zones situées sur le littoral atlantique et dans l'est de la région bénéficient davantage de l'arrivée de retraités et de touristes. D'autres disposent d'atouts favorables à l'arrivée d'actifs qualifiés de la sphère productive. [Lire l'étude](#)



Réunion des conseils de bassin viticole

Les conseils de bassin viticole Bordeaux-Aquitaine et Charentes-Cognac se sont réunis respectivement le 20 octobre à Bordeaux et le 25 octobre à Cognac, sous la présidence du préfet de région et en présence des représentants des filières. Il s'agissait de faire le point sur la récolte 2016 mais également sur la gestion du potentiel de production viticole 2017 et sur les demandes de limitation de plantation nouvelles de vignes. Sur ce dernier point, un arrêté interministériel fixant les limites sera publié avant 1^{er} mars 2017 pour permettre aux viticulteurs de déposer leurs demandes individuelles avant le 30 avril.

[Téléchargez le communiqué de presse Bordeaux-Aquitaine](#)

[Téléchargez le communiqué de presse Charentes-Cognac](#)



Inauguration de l'école de la 2^e chance

L'école de la deuxième chance Bordeaux-Métropole Aquitaine a été inaugurée le 4 novembre par le préfet de région, aux côtés des élus locaux, de la présidente de la fondation Edith Cresson pour les écoles de la 2^e chance et du président du réseau E2C France. Gérée par l'association pour la formation et l'éducation permanente (AFEPT), elle s'adresse aux jeunes décrocheurs de 18 à 25 ans, sans diplôme et sortis du système scolaire depuis au moins un an. Son objectif est de les guider vers une insertion professionnelle durable grâce à un accompagnement spécialisé. Cette école a bénéficié d'un soutien de l'Europe, de la région, de la métropole bordelaise et de l'État qui a financé le projet à hauteur de 160 000 €.

[Lire le dossier de presse](#)



La révision du PPRI de l'agglomération bordelaise

Cinq réunions publiques ont eu lieu ces dernières semaines dans le cadre de la révision du plan de prévention du risque inondation (PPRI) de l'agglomération bordelaise. Elles ont permis aux habitants des 24 communes du PPRI, de mieux appréhender le risque d'inondation et de mieux comprendre la démarche engagée par l'État. Ils ont notamment pu découvrir une carte d'aléas par commune qui définit les hauteurs et les vitesses maximales d'eau. Les zonages et le règlement seront présentés en 2017. Suivra ensuite l'enquête publique avec l'objectif de disposer d'un plan révisé en 2018 qui permettra de mieux maîtriser l'urbanisation en zone inondable et de limiter l'exposition aux risques des personnes et des biens.

[Consultez le dossier complet](#)



Trois nouveaux radars sur la rocade de Bordeaux

Trois radars « autonomes », appelés également radars de chantier sont entrés en fonction le 8 novembre sur la rocade extérieure de Bordeaux. Ils seront déplacés régulièrement sur l'itinéraire A 630-RN 230 dans une logique de sécurisation globale d'un axe particulièrement accidentogène, et pour mettre un terme aux mauvais comportements de certains usagers qui ralentissent à l'approche d'un radar pour mieux ré-accélérer après, sans respecter les limitations de vitesse. Ces radars sont discriminants et permettent de contrôler les limitations de vitesse spécifiques selon la catégorie d'usagers (véhicules légers, poids lourds). Ces nouveaux radars viennent compléter les 31 radars déjà implantés sur les routes du département de la Gironde. [Lire la suite](#)

Préfecture de la Charente
www.charente.gouv.fr

Préfecture de la Creuse
www.creuse.gouv.fr

Préfecture des Landes
www.landes.gouv.fr

Préfecture des Deux-Sèvres
www.deux-sevres.gouv.fr

Préfecture de la Charente- Maritime
www.charente-maritime.gouv.fr

Préfecture de la Dordogne
www.dordogne.gouv.fr

Préfecture du Lot et Garonne
www.lot-et-garonne.gouv.fr

Préfecture de la Vienne
www.vienne.gouv.fr

Préfecture de la Corrèze
www.correze.gouv.fr

Préfecture de la Gironde
www.gironde.gouv.fr

Préfecture des Pyrénées Atlantiques
www.pyrenees-atlantiques.gouv.fr

Préfecture de la Haute-Vienne
www.haute-vienne.gouv.fr

Une question ? Une suggestion ? Vous souhaitez vous inscrire à notre liste de diffusion pour recevoir notre Lettre d'actualité ?

Contact : Bureau de la Communication Interministérielle de la Préfecture, pref-communication@gironde.gouv.fr

www.prefectures-regions.gouv.fr/nouvelle-aquitaine – www.gironde.gouv.fr

Suivez l'actualité de l'État en Nouvelle-Aquitaine et en Gironde sur [Twitter](#) 